

24 Formation

Placement de personnel

Protection des travailleurs assurée

Les entreprises de placement et location de services doivent répondre à un certain nombre de conditions

Christophe Medevielle

La loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) régit le placement privé et la location de personnel. Elle veille à la protection des travailleurs placés en fixe ou en temporaire. C'est pourquoi, avant d'exercer, les entreprises privées de placement doivent requérir une autorisation auprès de l'autorité du canton concerné.

Première étape: le Service cantonal de l'emploi

Chaque année, près de cinquante entreprises de placement de personnel font une demande d'autorisation d'exercer dans le canton de Vaud, que ce soit pour du placement fixe ou temporaire. Le premier point d'entrée pour formuler cette demande est le Service cantonal de l'emploi. La requête en amont est d'autant plus importante que les entreprises privées de placement exerçant sans autorisation s'exposent à des sanctions financières pouvant aller jusqu'à 100 000 francs et que les employeurs qui recourent à



L'entreprise doit répondre à plusieurs critères avant d'obtenir son autorisation d'exercer. LDD

une société de placement non autorisée peuvent se voir infliger une amende de maximum 40 000 fr. (liste des entreprises autorisées à disposition sur www.vd.ch/emploi).

Professionalisme et structure adéquate

Qu'il s'agisse de placement fixe ou de location de services, l'entreprise doit répondre à plusieurs critères avant d'obtenir son autorisation d'exercer. Elle doit, par exemple, être inscrite au Registre du commerce et disposer de lo-

En chiffres

Le placement privé et la location de services vaudois en chiffres:

- Nombre d'heures louées par les agences en 2010: 13,7 millions.
- Nombre d'intérimaires placés en 2010 dans le canton: 31 406.
- Nombre d'agences dans le canton en 2010 (tous types confondus): 373.

caux appropriés pour accueillir les candidats. L'aménagement des bureaux doit préserver la confidentialité des entretiens, ainsi que la protection des données. Le responsable doit aussi justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le placement ou la gestion de personnel.

Le champ d'application de la LSE est large et regroupe un grand nombre de professions. Ce faisant, les conditions d'obtention de l'autorisation diffèrent s'il s'agit de joueurs de football, d'informaticiens spécialisés ou encore

de jeunes gens au pair. Dans le cas du travail temporaire, l'entreprise doit en outre déposer une caution pour garantir le paiement des employés intérimaires en cas de faillite.

Le Service de l'emploi examine chaque demande sur la base de ces informations. Si toutes les conditions sont réunies et que la protection des travailleurs soit assurée, il délivre l'autorisation d'exercer.

Contrôles sur site

Pour s'assurer que les entreprises de placement et location de services respectent leurs engagements, le Service de l'emploi effectue des audits durant l'année. Il se rend sur place pour examiner notamment les dossiers personnels, vérifier si les salaires sont conformes aux normes conventionnelles, s'assurer que le droit aux vacances a été respecté, que les permis de séjour sont en règle et que les locaux sont adéquats. Quand une entreprise n'est plus en règle, par exemple lorsque sa caution pour le versement des salaires est révisée ou qu'elle loue de manière illicite les services de travailleurs étrangers, son autorisation peut lui être retirée.



Nouvelle CCT étendue pour les entreprises privées de placement de moyenne et grande taille en vigueur dès le 1^{er} janvier 2012. Infos sur www.vd.ch/emploi

Sur le Web

K Kursus, le site dédié à la formation, vous présente cette semaine

Festival de la formation 2012

Concours d'écriture. Dans le cadre du Festival de la formation, de brèves histoires rédigées sur le thème «Je me forme avec plaisir» seront récoltées. Un livre sera édité. Le concours débute fin janvier.

www.24heures.ch/kursus

Communication Nouveau cursus

Le SAWI propose une nouvelle formation de communication manager. Ce cursus supérieur, qui débutera en avril, se déroulera sur deux ans, en complément d'une activité professionnelle. Les inscriptions sont ouvertes. Infos sur le site [fr.sawi.com/Nos_formations/Communication_manager JFK](http://fr.sawi.com/Nos_formations/Communication_manager_JFK)

Bourses d'études Votation probable

Le peuple votera probablement sur l'initiative populaire pour l'harmonisation des bourses d'études. L'Union des étudiants de Suisse dit avoir récolté assez de signatures pour déposer son texte, qui demande qu'un «standard minimal» soit garanti dans les hautes écoles. **ATS**

PUBLICITÉ

Apprenez un métier recherché par les Entreprises.

Devenez Comptable

Un métier sûr et bien payé

La comptabilité occupe une place vitale dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Chaque jour, des comptables de haut niveau sont activement recherchés.

- **FFP**, une expérience unique dans la formation à distance aux métiers de la comptabilité.
- Un **diplôme professionnel** qui vous valorise auprès d'un employeur. Le diplôme FFP est reconnu, entre autres, par l'ASFC, l'Association Suisse des Cadres, fondée en 1893.
- Un **environnement personnel et convivial**.
- Une **pratique du logiciel professionnel CREDES gestion PE**, fourni avec le plus grand des logiciels au monde «**«**», permet de passer la Certification CREDES, délivrée et reconnue par l'IFP. Le logiciel élimine le problème de l'âge.
- Une formation en ligne «**«** learning», ludique et interactive, en accord parfait avec les supports de cours.
- Une **garantie études** qui vous offre une chance supplémentaire.

Formation	Durée	Modalité
Comptable	18 à 22 mois	En ligne
Spécialiste en Gestion Comptable	18 à 22 mois	Année universitaire intensive
Aide Comptable (sans option CREDES)	6 à 8 mois	Accessibilité à tous
Assistante Comptable	6 à 8 mois	Accessibilité à tous
Comptabilité pour indépendant	6 à 8 mois	Accessibilité à tous
Spécialisation CREDES gestion PE**	2 à 3 mois	Spécialité à compétence générale

BREVET FÉDÉRAL DE SPÉCIALISTE EN FINANCE ET COMPTABILITÉ

Préparation complète en 18 mois au maximum. 18 mois de formation. 1800 heures de formation. 100% de réussite.

CONSEILS et ORIENTATION
www.entrezdanslacompta.ch

1^{er} centre suisse de formation à distance en comptabilité.

IFP
Institut de Formation Permanente
Route des Avoués 4 - 1196 GLAND - Tél. 022 364 86 30

Bon gratuit à retourner à IFP
Route des Avoués 4 - 1196 GLAND
Oui, je désire recevoir gratuitement des renseignements sur vos formations aux métiers de la comptabilité, et, en particulier, sur votre formation de...

FIT-MASSAGES
GLAND

079 310 03 64

Cours de massages de base avec diplôme

www.fit-massages.com

Dirigeant de maintenance
Diplôme supérieur fédéral

SWISSMEM Ecole de cadres

021 654 01 50 www.swissmem.ch

spri Institut Suisse de Relations Publiques

Séminaire « RP et pratique du Web 2.0 »

A Lausanne, les 2, 3 et 10 février 2012 www.spri.ch/rp_online

Vers les Hautes Ecoles, en toute confiance !

Maturité suisse
Bac français L, Es

- > Démarche personnalisée et proactive
- > Modules semestriels
- > Rythme de travail soutenu
- > Coaching

LEMANIA
Ecole Lémania - Lausanne

021 320 1501 www.lemania.ch

Direction générale de l'enseignement postobligatoire
Inscriptions et examens d'admission pour l'année scolaire 2012-2013

Une annonce détaillée a été publiée dans la « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud du 10 janvier 2012 concernant :

- les examens d'admission aux écoles de métiers,
- les examens d'admission en maturité professionnelle intégrée des écoles professionnelles,
- les inscriptions et les examens d'admission dans les gymnases publics,
- des informations relatives à l'organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle.

Informations complémentaires sur le site vd.ch/dgpe

Défense du français
www.defensedufrancais.ch

24 Emploi Web

Votre cahier emploi disponible 7j/7 sur le web !

JOB

A découvrir sur www.24emploi.ch